



Réunion du bureau n°4
Jeudi 5 Juillet 2018
17h30-19h30

Relevé de décisions

Présents : Guy MOLINIER ; Nathalie SPENATTO ; Hugues AUMAITRE ; Nadia RACHEDI ; Jacques REYNES ; Pierre DELOBEL ;

Coordination : Delphine SANTUCCI ; Pauline LANSALOT MATRAS

Excusés : Cyril MARTIN ; Franck MARCE.

1. Validation

Validation du compte rendu de la réunion du bureau du 23 mai 2018.

2. Informations du Président et du Vice-président

Information et lecture du Président de la notification du financement 2018 du COREVIH par l'ARS (cf. courrier du 25/06/2018) :

- Priorisation des missions dans le cadre du CPOM 2018
- Reconduction des financements RH (+ indemnisation vice-présidence et ré évaluation de grades ciblés)
- Diminution de la dotation relative aux Actions (- 18 000€) : non acceptabilité de cette révision

Observations relevées

- Concernant la mobilisation des acteurs pour réaliser des formations régionales : quid du dédommagement prévu pour l'investissement des personnels (formation CeGIDD par ex) mis à contribution d'une formation ? La mobilisation et l'investissement des personnels ne peuvent s'envisager à titre gracieux.
 - Diagnostic territorial et populationnel / Enquêtes, dépouillement, analyse des données : Qui en est chargé ? Une association peut-elle employée 0.20 ETP pendant 4/6 mois pour réaliser un travail de cette nature ? Evaluer un financement au titre des Actions ?
 - Quid d'une collaboration constructive avec le réseau Hépatites dans un contexte relationnel parfois tendu : le Président va s'entretenir avec la coordinatrice Marie Claude Wey.
 - Absence de mission concernant le volet accompagnement des PVVIH, parcours de soins, qualité de vie des PVVIH.
 - Budget alloué NADIS /MIPIH : le logiciel, tout comme pour son hébergement au MIPIH doit faire état de deux paiements distincts ex Languedoc Roussillon et ex Midi Pyrénées car la fusion n'est pas encore factuelle. A régulariser avec les services et pôles compétents de chaque établissement (Montpellier/Toulouse).
- Le Président propose d'apporter une révision au courrier reçu en indiquant les points manquants (travail d'accompagnement psycho-social des patients) et questionnant les points qui méritent des éclaircissements (formation).
Il est nécessaire de distinguer et d'intégrer les missions confiées par l'ARS et les priorités que se donne le COREVIH.

3. Bilan d'un an d'existence du COREVIH OCCITANIE

Les aspects relevés sont à intégrer et travailler lors du Séminaire au Lazaret avec le Bureau et les pilotes.

L'animation territoriale est à poursuivre dès lors que les besoins soulevés lors des rencontres auront été travaillés.

4. Organisation du séminaire d'automne du 22 et 23 novembre 2018

Format 1 jour et demie : intégrer une réunion plénière + travail sur le bilan du COREVIH à 1 an.

Lancer un safe the date : du 22/11 après midi au 23/11/18 à 16h au Lazaret à Sète.

Organiser un doodle pour fixer réunions préparatoires au séminaire avec membres du bureau et pilotes ou délégation de pilotes : organisation pratique et programme prévisionnel.

5. Diagnostic territorial et populationnel

Réflexions et analyse à organiser et transmettre fin Aout à l'ARS.

6. Remplacement de Carine FAVIER

Marie BISTOQUET termine son internat d'infectiologie générale. Elle est inscrite au DESC. Elle a fait un DIU VIH et va présenter sa thèse sur le VIH en Octobre 2018.

Elle occupera la fonction de MEC à 0.50 ETP + 1 vacation en service de soins consultation MIT au CHU de Montpellier. Elle pourrait investir 0.20 ETP de coordination médicale au COREVIH en remplacement de Carine Favier. Sa prise de poste se ferait à compter de Novembre 2018.

Faisabilité de la prise de poste à confirmer.

7. Formation TRODs

Nadia RACHEDI se propose de contacter Marie Claude WEY, coordinatrice au Réseau Hépatites pour clarifier le recensement des demandes TROD des acteurs extérieurs et favoriser une collaboration avec le COREVIH.

8. Questions diverses

- Guy MOLINIER ne souhaite plus procéder à une visio conférence pour réunion plénière : les échanges et aspects relationnels sont gommés au détriment d'une réunion règlementaire. Il est nécessaire d'envisager une autre forme d'échanges.

- Gouvernance et congés : Le Président est joignable par mail et tel si nécessaire. Une liaison avec le Vice-Président s'effectuera si besoin était.

